

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Identifiant unique*: 040-214003139-20141124-2014_G4-DE

Envoyé en préfecture, le 25/11/2014 - 14:30

Reçu en préfecture, le 25/11/2014 - 14:32

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 19/11/2014



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 24 novembre 2014**

--- ooo ---

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre novembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE, Mme DEGOS (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), M. DUBOS, Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT, M. DUCASSE, Mme COUFFIGNAL, M. BRUEY, Mme ULMANN, MM. GAILLARDET, DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA, Mmes DAUGREILH, DARGELOSSE.

Etaient excusés : Mmes DUBOIS-MAURY (a donné procuration à Mme DEGOS), CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA).

Un scrutin a eu lieu, Mme COUFFIGNAL Laurine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance G

Délibération n°4

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Budget principal de la Commune – Décision modificative n° 1

Au budget principal de la commune voté le 16 avril 2014, il convient par une Décision modificative N°1 d'apporter des ajustements : un premier sur le fonctionnement des services, un second sur l'opération installations sportives.

Au titre du fonctionnement courant des services,

Des remboursements sur charges de personnels au titre du contrat d'assurance contracté par la commune viennent de nous être confirmés pour des absences suite à longue maladie, qui viennent s'ajouter en recettes à des participations de l'Etat pour les emplois aidés. Aussi il convient de porter les inscriptions suivantes :

Recettes de Fonctionnement :

Article 6419 remboursement sur rémunérations Ajouter 35 000 €

Chapitre 74 Dotations, Subventions, Participations

Article 74718 participations emplois aidés Ajouter 5 000 €

Dépenses de Fonctionnement :

Chapitre 012 Charges de personnel

Article 6411 Personnel titulaire Ajouter 40 000 €

.../...



Au titre de l'opération Installations sportives en Investissement,

La commune a lancé le projet réalisation des courts de tennis couverts sur la plaine des sports. Aujourd'hui, compte tenu des achats de terrains, des frais d'études, diagnostics divers, en ce compris les bureaux de contrôle, assurance dommage ouvrage, et honoraires d'architecte, les résultats de l'appel d'offres concernant les différents lots travaux nous permettent d'affiner l'enveloppe des crédits ouverts pour cette opération.

Budgétairement, il convient d'ajouter un montant de 115 000 € TTC, qui va permettre de notifier sur les tous prochains jours le marché, pour un début effectif des travaux avant la fin de l'année et un achèvement au printemps 2015.

Il est précisé que l'ensemble de l'opération tient compte aussi des VRD, que cette opération est éligible au FCTVA et aux financements confirmés de partenaires divers (Région 90 000 €, CCPT 150 000 €, et fédération de tennis 30 000 €).

Aussi, pour financer cet ajustement budgétaire de 115 000 € il est proposé à notre assemblée d'une part, d'autofinancer à hauteur de 15 000 € à partir de recettes exceptionnelles à recevoir sur le fonctionnement et d'inscrire d'autre part, un complément de subvention pour l'aide de la fédération de Tennis à hauteur de 20 000 €, et d'utiliser 80 000 € de crédits non engagés à ce jour sur l'opération bâtiments.

Les écritures se détaillent comme suit :

Recettes :

Opération 9913 installations plaine des sports (investissement)

Article 1328 subventions autres	Ajouter	20 000 €
---------------------------------	---------	-----------------

(la subvention FFT était inscrite que pour 10000 € au BP ; sera de 30000 €)

Chapitre 73 Impôts et taxes (fonctionnement)

Article 7351 taxe sur l'électricité	Ajouter	5 000 €
-------------------------------------	---------	----------------

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante (fonctionnement)

Article 758 Produits divers	Ajouter	10 000 €
-----------------------------	---------	-----------------

Dépenses :

Opération 9913 installations plaine des sports (investissement)

Article 21318 Autres bâtiments (tennis couverts)	Ajouter	115 000 €
--	---------	------------------

Opération 9201 aménagements bâtiments divers (investissement)

Article 21318 Autres bâtiments publics	Enlever	80 000 €
--	---------	-----------------

.../...



Pour équilibre des sections Fonctionnement et Investissement :

Chapitre 023 Virement à l'investissement (dépenses FON.)	Ajouter	15 000 €
Chapitre 021 Virement du fonctionnement (recettes INV.)	Ajouter	15 000 €

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DECIDE :

- d'ajouter un montant de 115 000 € TTC, qui va permettre de notifier sur les tous prochains jours le marché, pour un début effectif des travaux avant la fin de l'année et un achèvement au printemps 2015.
- d'autofinancer à hauteur de 15 000 € à partir de recettes exceptionnelles à recevoir sur le fonctionnement
- d'inscrire un complément de subvention pour l'aide de la fédération de Tennis à hauteur de 20 000 €
- d'utiliser 80 000 € de crédits non engagés à ce jour sur l'opération bâtiments.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES